

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT : HAUTE
VIENNE
Arrondissement :
LIMOGES
Canton :
CONDAT/VIENNE
Collectivité : CCAS de
SOLIGNAC

Nombres de membres	
En Exercice	11
Présents	7
Votants	8

Date de convocation
10/04/2026

Date d'affichage
10/04/2026

**Objet de la
délibération**
ELECTION DU
VICE-PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 087-268719200-20260421-2026DELCCAS01-DE

Délibération n° 2026DELCCAS01
C.C.A.S. DE SOLIGNAC
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance ordinaire du 15 avril 2026

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. régulièrement convoqué s'est réuni à la salle du conseil de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane THEILLET, Maire.

Présents : Sonia RAYMOND, Béatrice CACOYE, Rachelle CASTERA, Maryvonne COMES, Corinne CAYRE, Michell JACQUET, Stéphane THEILLET.

Absents et excusés : Betty LE BOUCHER (procuration donnée à Rachelle CASTERA), Anne-Laure BERNARD, Catherine HERPIN, Alain ROUFFY.

Mme Maryvonne COMES a été élue secrétaire de séance.

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6 ;

Le maire, président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président.

Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidate : Mme Sonia RAYMOND.

Le conseil d'administration procède à l'élection de la vice-présidente au scrutin secret. Deux assesseurs sont nommés : Michelle jacquet et Rachelle CASTERA

Est élue à la vice-présidente à la majorité absolue : Mme Sonia RAYMOND, qui a obtenue 8 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme
Le Président

Stéphane THEILLET

Certifié exécutoire par Stéphane THEILLET, Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture et la publication
le 21/04/2026
Le Maire,